

BADMINTON CLUB BELFORTAIN
- SAISON 2021 / 2022 -
1 rue de Coutremont - 25260 - Colombier Fontaine
[contact@bcb90.fr - <http://www.bcb90.fr>]

REGLEMENT INTERIEUR DESTINE A L'ENSEMBLE DES ADHERENTS
MODIFIE LE 22/08/2021

Table des matières

Préambule :.....	2
ARTICLE 1er : Activités du Club.....	2
1.1 Pratiques hebdomadaires.....	2
1.2 Type de licences.....	3
1.3 Autres activités.....	4
ARTICLE 2 : Inscription.....	4
2.1 Modalités.....	4
ARTICLE 3 : Conditions de pratique de l'activité.....	5
3.1 Respect des autres joueurs, des gymnases et du matériel mis à disposition.....	5
3.2 Installation et rangement du matériel.....	5
3.3 Equipement personnel.....	5
3.4 Mesure Covid-19.....	6
ARTICLE 4 : Accueil des mineurs.....	7
4.1 Adhésion.....	7
4.2 Pratique de l'activité.....	7
ARTICLE 5 : Accidents.....	7

Préambule :

Le Badminton Club Belfortain entend être un lieu d'épanouissement personnel.

Il pourra permettre à ses adhérents (adultes et jeunes) de trouver une place entière au sein de l'association par le biais de ses activités. Dans cette perspective, le présent règlement intérieur a pour objet de compléter les statuts et de préciser les modalités de fonctionnement interne de l'association.

* * * * *

ARTICLE 1er : Activités du Club

1.1 Pratiques hebdomadaires

Voici le détail pour la **saïson 2021 / 2022** – Ouverture le mardi 1er septembre

LUNDI	GYMNASÉ SERZIAN (Grande salle – 6 terrains – 20 places)	18h30 / 20h00	ENCADREMENT JEUNES Compétiteurs actifs , plume verte minimum ou niveau équivalent 6-8 places poussins / benjamins, 12-14 places minimales à juniors
	GYMNASÉ SERZIAN (Grande salle – 6 terrains – 24 places)	20h00 / 22h00	Entraînement Adultes Compétition
MARDI	GYMNASÉ SERZIAN (Grande salle – 6 terrains – 24 places)	20h00 / 22h00	Jeu Libre
MERCREDI	GYMNASÉ COUBERTIN (Grande salle – 5 terrains – 20 places)	20h00 / 22h00	Jeu Libre
JEUDI	GYMNASÉ COUBERTIN (Grande salle – 5 terrains – 20 places)	20h00 / 22h00	Jeu Libre
 VENDREDI	GYMNASÉ SERZIAN (Petite salle – 3 terrains – 12 places)	18h30 / 20h00	ENCADREMENT JEUNES Minibad ou poussin et capable de suivre un entraînement collectif (écouter et appliquer des conseils)
	GYMNASÉ SERZIAN (Grande salle – 6 terrains – 24 places)	18h30 / 20h00	ENCADREMENT JEUNES Entraînement benjamin à cadet plutôt débutant, plume verte maximum

Les gymnases sont fermés les jours fériés et durant les vacances scolaires de Noël et d'été. De plus, les séances d'encadrement jeunes et adultes du lundi et vendredi sont suspendues lors des vacances scolaires.

1.2 Type de licences

Rappel des catégories d'âge :

Année de naissance	Catégorie
2014 et après	Minibad
2012 - 2013	Poussin
2010 - 2011	Benjamin
2008 - 2009	Minime
2006 - 2007	Cadet
2004 - 2005	Junior

La **Licence « STANDARD » Adultes** donne accès aux créneaux « **Jeu Libre** », elle comprend la licence et l'assurance fédérale pour la pratique en compétition (ainsi qu'en interclubs), la possibilité d'acheter des volants en bénéficiant d'une subvention de 2.5€ / boîte (le tarif est donc de 12€), la participation du club au recordage des raquettes, ainsi que l'abonnement à la revue *Badminton Magazine*.

Une boîte de volants (TR3) sera offerte tous les 3 tournois auxquels participera le licencié.

Un avantage compétiteur est mis en place : après 4 tournois payés par le joueur, le 5^{ème} tournoi sera pris en charge par le club (**RAPPEL : les tournois sont à payer au club à l'inscription**. En cas d'impayé, le club se réserve le droit de ne pas inscrire le joueur sur un nouveau tournoi avant que celui-ci n'ait réglé son ardoise).

La **Licence « COMPETITION » Adultes** reprend les modalités de la « *Licence STANDARD* » et donne accès au créneau encadré du lundi, soit environ 30 séances dirigées par un entraîneur de badminton, l'inscription sur 1 tableau au tournoi du Lion (1 tableau et 1 seul. Si vous voulez absolument faire 2 tableaux, vous pouvez, mais dans ce cas vous devrez payer vos 2 tableaux). Attention, ce créneau est réservé aux compétiteurs. Chaque personne choisissant ce type de licence s'engage à participer à au moins une compétition dans l'année (sauf blessure). Si l'année N une personne s'est inscrite SANS participer à une compétition, son inscription l'année N+1 est laissée à l'appréciation de l'entraîneur, ainsi que du bureau. L'entraîneur se réserve le droit d'accepter ou non une personne, suivant son niveau et sa motivation.

La **Licence « STANDARD » Jeunes** donne accès aux créneaux « **Jeu Libre** » sous la surveillance et la responsabilité d'un parent, elle comprend la licence et l'assurance fédérale pour la pratique en compétition, la possibilité d'acheter des volants en bénéficiant d'une subvention de 2.5€ / boîte (le tarif est donc de 12€), la participation du club au recordage des raquettes, ainsi que l'abonnement à la revue *Badminton Magazine*.

Une boîte de volants (TR3) sera offerte tous les 4 tournois auxquels participera un jeune.

La **Licence LOISIR Jeunes** reprend les modalités de la « *Licence STANDARD* » et donne accès à une séance encadrée par semaine (le lundi ou le vendredi, suivant l'âge / le niveau) – soit environ 30 séances.

La **Licence COMPETITION Jeunes** reprend les modalités de la « *Licence STANDARD* » et donne accès au créneau encadré du lundi, soit environ 30 séances dirigées par un entraîneur de badminton, ainsi que 1 boîte de volants (RSL4) et l'inscription à 3 tournois jeunes. Les jeunes de ce créneau doivent s'engager à participer à au moins 3 tournois dans l'année.

La **Licence « EXTERIEUR »**, pour les joueurs possédant une licence dans un autre club, reprend les modalités de la « Licence STANDARD », moins les volants offerts tous les 3 / 4 tournois et les avantages compétiteurs.

Voici l'adresse des différents gymnases :

- **Gymnase SERZIAN**
Rue Floréal
90000 BELFORT
- **Gymnase COUBERTIN**
Rue de l'Adjoint Henri Saussoy
90000 BELFORT

1.3 Autres activités

Tout au long de l'année, le Club organise ou participe à diverses manifestations.

- **18-19 Décembre 2021** : organisation d'un tournoi officiel (« 21^{ème} Tournoi du Lion ») au gymnase Le Phare.
- **De septembre à juin** : possibilité de s'inscrire à des tournois individuels (retrouvez toutes les informations sur le forum du club <http://bcb90.forums-actifs.com/> rubrique « les compétitions »).
Toute inscription à un tournoi devra être réglée à l'ordre du BCB **avant la date limite fournie par le Responsable Compétition** s'il s'agit d'une inscription groupée ou directement réglée au club organisateur pour une inscription individuelle. (RAPPEL : les tournois sont à payer au club à l'inscription. En cas d'impayé, le club se réserve le droit de ne pas inscrire le joueur sur un nouveau tournoi avant que celui-ci n'ait réglé son ardoise)
- **Interclubs** : quatre à cinq équipes sont engagées (trois à quatre en départementale et une en régionale); le club est susceptible d'organiser à domicile une journée pour chaque équipe. – Voir la description des Interclubs pour plus de précisions.

ARTICLE 2 : Inscription

2.1 Modalités

Chaque joueur est tenu de s'inscrire à son arrivée au Club.

Pour ce faire, il devra remplir et remettre à un responsable du Club :

- La feuille d'inscription mise à disposition sur le site du club
- Le questionnaire de santé OU le certificat médical (celui validé par la FFBA, intégré au dossier d'inscription).
- Le règlement de la cotisation

Les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée dans la limite d'un quota fixé par le bureau directeur et qui permettra la bonne pratique de l'activité. (~180)

Aucun remboursement ne sera effectué une fois l'inscription acceptée.

La **date et la signature de la feuille d'inscription** sont obligatoires car elles engagent chaque adhérent à respecter le présent règlement.

Elles nous autorisent également ou non à diffuser des photos ou films qui seront réalisés dans le cadre des activités Badminton afin d'agrémenter les supports de communication du club (site Internet, panneaux ...).

En acceptant, le joueur garde le droit, sur simple demande, de faire enlever les photos qui ne lui conviendraient pas.

ARTICLE 3 : Conditions de pratique de l'activité

3.1 Respect des autres joueurs, des gymnases et du matériel mis à disposition

- **Chacun est tenu de respecter les règles de la FFBAD concernant la reprise du badminton en raison de la crise sanitaire. Il est obligatoire de porter un masque pour entrer dans le gymnase et de se désinfecter les mains avant de toucher le matériel.**

Voir ici <http://www.ffbad.org/actus-24/2020/evolution-des-mesures-pour-la-pratique-en-salle>

- Chacun est tenu d'adopter une attitude générale de respect envers les autres joueurs. Tout manquement à cette règle pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.
- La Ville de Belfort met à disposition du Club les gymnases cités précédemment ainsi que des poteaux et des filets. Le Club dispose également de matériels : filets, poteaux, etc. Chaque joueur est tenu de respecter ce matériel ainsi que les locaux mis à disposition (Cf. le règlement intérieur municipal affiché dans chacun des gymnases).
- Le gymnase devra être laissé dans l'état dans lequel il a été trouvé : tous les déchets (volants, bouteilles plastiques, etc.) devront être mis à la poubelle.
- Les joueurs sont responsables des dommages causés aux installations et les frais de remise en état sont à leur charge.

3.2 Installation et rangement du matériel

- Les filets et poteaux seront mis en place par les joueurs présents en début de créneau. Ils seront démontés et rangés aux emplacements prévus au terme de chaque créneau.

3.3 Equipement personnel

- Chaque joueur doit apporter sa raquette et ses volants. Le port d'une tenue adéquate et de chaussures adaptées (chaussures de sport à semelles non marquantes) est indispensable pour la pratique de l'activité.
- Le Club vend des volants en plumes dans la limite des stocks disponibles. Les demandes d'achats sont à formuler auprès des responsables de créneaux.

Il est possible de bénéficier d'un code de réduction chez notre partenaire : il suffit d'entrer le code « PARTENAIRETRINI » à utiliser dans l'onglet « CODE VIP » du compte de l'adhérent depuis le site <https://www.trinisports.fr/>

3.4 Mesure Covid-19

Les obligations liées au pass sanitaire sont, en vigueur jusqu'au 15 novembre 2021.

Ces mesures s'appliquent :

- Aux personnes majeures à partir du 09 août.
- Au salarié et bénévole à partir du 30 août.
- Au jeune de 12 à 17 ans à partir du 30 septembre.

Les gestes barrières devront être appliqué dès la rentrée dans le gymnase :

- Le port du masque est obligatoire dans le gymnase en dehors de l'air de jeu.
- Ce lavé régulièrement les mains.
- Respect des règles de distanciation physique en dehors de court.
- Renseigner le registre de présence à chaque séance.

REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est possible dans tous les équipements sportifs couverts à partir du 19 mai 2021 pour les mineurs et du 9 juin pour les majeurs. La FFBaD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



2 mètres minimum

Respect des règles de distanciation physique de **2 mètres minimum en dehors du court**



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu, pour toutes les personnes de **6 ans et +**



Tenue d'un **registre de présence**

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec **son propre matériel** (raquette, gourde, gel hydroalcoolique)



Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique avant et après avoir joué

SUR LE TERRAIN



Port du masque sportif recommandé pour les pratiquants et port du masque obligatoire pour l'encadrant



Remplacer les gestes de convivialité par un geste avec la raquette



Double autorisé



Changements de coté possible en respectant le **sens des aiguilles d'une montre**

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org

ARTICLE 4 : Accueil des mineurs

4.1 Adhésion

Les mineurs deviennent membres au même titre que les membres majeurs :

- A condition qu'aucun de ses parents ne se soit formellement opposé à son adhésion ;
- A l'exception de se faire élire au bureau réservé aux membres majeurs.

Aux assemblées générales, le droit de vote du membre mineur est exercé par un de ses parents ou son tuteur.

4.2 Pratique de l'activité

- **Séances encadrées :**
 - Aucune participation ne sera acceptée sans inscription complète (feuille d'inscription, certificat médical et paiement);
 - **La personne qui conduit le jeune à sa séance d'entraînement est tenue de s'assurer de la présence de l'encadrant afin de le lui confier ;**
 - **En l'absence de l'encadrant, le mineur reste sous la responsabilité de ses parents ou de son tuteur ;**
 - Aucun retard répété ne sera toléré sous peine d'être exclu du groupe ;
 - Les jeunes inscrits aux séances dites « compétition » s'engagent à participer à au moins trois compétitions au cours de la saison à l'exception des minibads / poussins (moins de 9 ans) ;
 - Les parents s'engagent à emmener leur enfant sur ces compétitions ;
 - **RAPPEL : tout désistement à une compétition officielle devra être dûment justifié (certificat médical etc...) auprès de l'organisateur de ladite compétition.**
- **Séances en accès libre pour tous (« Jeu Libre ») :**
 - Un responsable de créneau est systématiquement présent mais aucun encadrant n'est appelé à une surveillance spécifique des jeunes lors de ces séances ;
 - Les parents ou le tuteur sont responsables du comportement de leur enfant au cours de ces séances.

ARTICLE 5 : Accidents

- Chaque joueur est couvert par une assurance dont le prix est inclus dans le montant de la licence.
- Un accident corporel devra faire l'objet d'une déclaration (« formulaire de déclaration d'accident ») au plus tard dans les 5 jours suivant l'accident (depuis le site FFBad).